

**Discours de son Excellence Monsieur HELE Pierre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable prononcé le 23 janvier 2017 à l'occasion de l'ouverture de la Conférence annuelle des Services Centraux et Déconcentrés, édition 2017.**

**Monsieur le Ministre Délégué,**

**Monsieur le Secrétaire Général,**

**Monsieur l'Inspecteur Général,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Administrations Publiques et du Secteur Privé,**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs,**

**Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux,**

**Mesdames et Messieurs les Délégués Départementaux,**

**Distingués Invités,**

**Chers Collaborateurs,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Secrétaire Général, pour tous les vœux que vous venez de formuler, en votre nom et au nom de tout le personnel du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, à mon endroit, à celui du Ministre Délégué et de nos familles.

J'ai été particulièrement sensible à ces propos aimables, qui traduisent la qualité des relations qui soutiennent la famille que nous formons.

En retour, je vous adresse à vous-même, Monsieur le Secrétaire Général, à Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques, Inspecteurs, Directeurs, Délégués Régionaux et Départementaux et à tout le personnel, mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2017. Ces vœux s'étendent à vos familles respectives.

**Monsieur le Secrétaire Général,**

Je voudrais aussi vous rendre hommage pour votre compétence et votre leadership, ainsi que pour l'important travail que vous avez accompli dans notre administration en 2016. Je connais votre compétence, votre efficacité et votre sens élevé de l'Etat. Je vous souhaite beaucoup de succès et de réussite dans l'accomplissement de votre mission en 2017.

**Distingués Invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers Collaborateurs,**

Je voudrais saisir cette occasion, pour vous réitérer mes sincères remerciements et ma profonde gratitude pour les appuis importants que vous n'avez cessé de nous apporter, et qui ont été décisifs dans la réalisation de nos actions prioritaires.

Vous avez davantage fait preuve d'une volonté d'œuvrer à une coopération plus étroite, plus diversifiée et plus fructueuse. Je vous en remercie infiniment !

Mais je reste convaincu que nous devons mobiliser davantage d'efforts et d'énergie, en vue d'éradiquer la menace qui pèse au quotidien sur notre environnement, nos ressources naturelles et nos écosystèmes vulnérables, pour assurer la quiétude de nos populations et le développement durable de notre pays. Nous devons continuer d'agir ensemble pour relever ce défi global qui nous interpelle tous.

**Distingués Invités,**

**Chers Collaborateurs,**

**Mesdames et Messieurs,**

De nombreux défis nous attendent et nous devons les relever dans une synergie d'actions et de cœurs.

Comme vous le savez, les questions du développement durable et du climat constituent une priorité pour le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du

Développement Durable. Notre pays subit les effets des changements climatiques (sécheresses, inondations, baisse de la pluviométrie, érosion côtière, etc.). Notre ambition consiste donc à mettre en place, à l'horizon 2020, un cadre de développement durable qui intègre les défis des changements climatiques dans tous les secteurs et qui contribue à améliorer les conditions de vie des populations et leur environnement. A cet égard, le Cameroun a ratifié, le 12 Juillet 2016, l'Accord de Paris sur le Climat, après sa signature le 22 Avril 2016 à New York.

A cet effet, je m'en vais vous annoncer que l'année 2017 est placée sous le signe de « la Redynamisation des Services dans le cadre de la Protection de l'Environnement et du Développement Durable ».

Comme nous le savons, redynamisation dérive du verbe transitif dynamiser qui signifie, donner de l'énergie à quelque chose. Redynamiser revient donc à insuffler une énergie nouvelle à une chose ou à une situation. Plus simplement, il s'agit de donner de la force à une chose ou une situation et qui tend à l'accélérer, à en faciliter l'achèvement à la satisfaction de tous. Il m'a été donné de constater un renvoi fréquent des dossiers, une, deux ou trois fois, un goût d'inachevé. N'est-ce pas là un indicateur d'inefficience ? La circulation des dossiers, le niveau de représentation, le cumul des responsabilités dans notre administration, l'insatisfaction pour un résultat médiocre ne sont-ils pas des problèmes ? Le Cadre général du fonctionnement de notre administration n'a-t-il pas besoin d'être amélioré ? Qu'est devenu le manuel de procédures qui a été élaboré et dont j'ai prescrit une large diffusion ?

J'ai souhaité que le cadre de travail soit amélioré : qu'en est-il ? Ne devons-nous pas revoir nos priorités internes ?

Il s'agira pour nous tout au long de l'année, de revitaliser notre personnel, nos méthodes de travail, nos relations humaines dans le cadre de nos activités et des relations avec les usagers de nos services pour donner satisfaction.

**Chers Collaborateurs,**

Au regard de l'expérience et de la compétence de chacune et de chacun de vous, je suis convaincu que vous serez à même de relever les importants défis soulignés par Monsieur le Secrétaire Général.

Je vous demande de vous mettre au travail dès à présent, afin d'accélérer la mise en œuvre de notre Plan de Travail 2017.

Notre contribution à l'amélioration du bien-être de nos compatriotes par la lutte acharnée pour un environnement sain continuera d'être la priorité de notre action.

Je veux donc de la célérité et de l'efficacité au niveau du travail administratif et des opérations de terrain pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour l'exercice 2017 déjà en cours, les ressources de l'Etat mises à la disposition de notre département ministériel s'élèvent à 9 171 000 000 FCFA (Neuf milliards cent soixante-onze millions de FCFA). Ce budget est destiné à nous permettre de mener les actions regroupées dans nos quatre Programmes opérationnels.

Dans le cadre du Programme 361 axé sur la « Lutte contre la Désertification et les Changements Climatiques » dont l'objectif est de réduire la dégradation des terres et de promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes des Changements Climatiques, les actions à mettre en œuvre, consistent à poursuivre l'Opération « Sahel Vert ». Ainsi, 1 750 hectares de terres dégradées devront être restaurés dans la région de l'Extrême-Nord avec la mise en terre de 210 000 plants. Nous devons avancer avec la stabilisation du Bassin Versant de la Bénoué sur 25 hectares de berges par la mise en terre de 10 000 plants.

Il va falloir poursuivre la préparation du pays au futur mécanisme REDD+ à travers les activités déclinées dans le Plan d'Action 2017.

En ce qui concerne la résilience des Populations aux effets néfastes des changements Climatiques, il faudra former les institutions centrales et déconcentrées à l'utilisation des outils de prévisions et de gestion des risques de catastrophes naturelles ; promouvoir l'adoption des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales au niveau local et communautaire.

Le développement et la mise en œuvre des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques doivent être poursuivis. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC), des projets d'adaptation à soumettre aux différents Fonds relatifs à la lutte contre les Changements Climatiques devront être montés.

Quant au Programme 362 portant sur la « Gestion durable de la Biodiversité », dont l'objectif est de restaurer les écosystèmes de mangrove et de plans d'eau dégradés, je prescris le renforcement des évaluations environnementales, l'intensification de la sensibilisation environnementale et la promotion de l'éducation environnementale par la mise en œuvre du Plan National de Sensibilisation et d'Education Environnementales.

Un appui devra être apporté au projet de création de quelques centres d'excellence sur l'économie verte en Afrique Centrale, associé à une large diffusion de la Stratégie Nationale du Développement Durable dont le document vient d'être validé.

La Plate-forme des Centres d'Echanges d'Informations sur les Conventions Internationales en matière d'environnement doit être opérationnelle. La lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques flottantes envahissantes, la conservation des écosystèmes de mangroves, avec extension des activités de régénération de la mangrove dans les zones de Douala et Edéa sont des actions qui vont se poursuivre.

Pour ce qui est du Programme 363 qui porte sur la « Lutte contre les Pollutions, les Nuisances et les Substances Chimiques Nocives et/ou dangereuses », qui vise à réduire les pollutions et nuisances environnementales, je prescris la dématérialisation des procédures du Commerce extérieur et le renforcement du cadre juridique et normatif par l'élaboration des textes réglementaires, des normes et des directives environnementales. Le contrôle et la surveillance environnementale nécessaires au renforcement des inspections et contrôles conjoints dans les installations doivent être effectifs ainsi que la mise en œuvre des projets initiés en vue d'une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques toxiques et/ou dangereux.

Enfin, en ce qui concerne le Programme 364 sur la « Gouvernance et l'Appui institutionnel du sous-secteur environnement, protection de la nature et développement durable », dont la mission principale est de contribuer au renforcement et au soutien de la mise en œuvre des actions et activités dévolues aux programmes opérationnels, il est de notre devoir que de poursuivre la construction des Délégations régionales et départementales, de continuer les actions de lutte contre la corruption, de veiller à la présence effective au travail du personnel du MINEPDED dont l'amélioration des conditions de travail reste une de nos priorités et de poursuivre l'opérationnalisation du contrôle de Gestion avec une emphase mise sur le dialogue de Gestion.

N'oublions pas la lutte contre les emballages plastiques qui reste une priorité et qui va se poursuivre avec plus de vigueur et d'efficacité.

Je voudrais, pour terminer, vous réitérer mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de plein succès dans votre mission au service de la Nation.

Je forme le vœu que l'année 2017 nous permette de relever au plan national global, les défis de paix, de sécurité, de justice et de solidarité pour une saine poursuite de la réalisation de la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, de voir notre cher et beau pays émergent à l'horizon 2035, pour un avenir meilleur pour nous même, pour nos enfants et pour les générations futures.

Bonne et Heureuse Année à toutes et à tous !

Que Dieu bénisse le Cameroun !

Je vous remercie.